

République Française

Département de la Marne

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

N° DE\_2023\_165

Commune de Jussecourt-Minecourt

Nombre de membres

Nombre en exercice	Présents	Votants
09	08	09

**DATE DE CONVOCATION**

Le 08 décembre 2023

L'an deux-mil vingt-trois ,le jeudi quatorze décembre à dix-sept heures , le Conseil Municipal , légalement convoqué le huit décembre ,suite à réunion du vendredi huit décembre reportée faute de quorum, s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi , sous la Présidence de Mme WIRBEL Vivianne, Maire  
**Présents :** Vivianne WIRBEL, Jean-Paul DENIS, Christophe MUNIER ,Cédric WALIGUNDA ,Clément ROLLOT, Jacky DIMNET, Claudine MACHAL, Maria PAÏVA DE CASTRO  
**Absents avec procuration :** Damien SIMONNET

**Secrétaire de séance :** Jacky DIMNET

Faisant suite à l'ordre du jour réunion du vendredi 08 décembre , PAS DE QUORUM reportée à ce jour

**Délibération N° DE\_2023\_165**

**Demande de retrait délibération N° DE\_2023\_152 : radiation conseiller municipal**

Le Maire indique aux Conseillers MUNICIPAUX que suite à un appel téléphonique auprès de l'AMF, une délibération pour retrait de la délibération N° DE\_2023\_152 lui a été conseillée.(délibération non adoptée par 5 voix contre )

La délibération N° 2023\_ DE\_152 stipulait que les « autorités compétentes (Sous-Préfecture ) » l'avait informé qu'au vu de l'article L 2541-9 DU code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que « tout conseiller municipal qui sans excuse suffisante , a manqué trois séances successives du Conseil ,peut par décision de l'assemblée , être exclu du Conseil Municipal pour un temps déterminé ou pour toute la durée de son mandat.

La Sous-Préfecture ayant , par la suite fait part de son erreur puisque cet article L 2541-9 est une loi locale .

Après en avoir délibéré ,le Conseil Municipal , vote en ce qui concerne le retrait de la délibération DE\_2023\_152 : radiation conseiller municipal

- **CONTRE :** ROLLOT Clément, DIMNET Jacky, SIMONNET Damien (procuration ) MACHAL Claudine , Maria PAÏVA DE CASTRO
- **POUR :** Vivianne WIRBEL, Jean-Paul DENIS, Christophe MUNIER, Cédric WALIGUNDA

**IL N'Y AURA PAS DE RETRAIT DE DELIBERATION N° DE\_2023\_152**

Fait à Jussecourt-Minecourt, le 17 décembre 2023

Pour extrait certifié conforme,

Le Président de séance

WIRBEL Vivianne , Maire

Le secrétaire de séance